

# Mémoires

## Un grand chef protestant breton La Noue « Bras de Fer »

(Blessé mortellement à Lamballe)

François III de la Noue naquit près de Nantes en 1531. Il appartenait à une importante famille de Bretagne. Le grand ancêtre Guillaume de la Noue avait été un des douze chevaliers choisis par la duchesse de Bretagne en 1200 pour combattre douze chevaliers Anglais, et finalement, il était resté seul survivant des vingt-quatre combattants.

Un autre ancêtre, Olivier de la Noue, avait épousé Jeanne de Laval, fille du chambellan de Charles VII, et agrandi beaucoup ses terres. François de la Noue, grand-père de notre héros, avait glorieusement combattu en Italie l'an 1510 sous les maréchaux de Rieux et de Rohan-Gie.

Dès qu'il fut à l'âge de combattre, François de la Noue suivit la voie indiquée par ses ancêtres. On le trouve en Italie sous les ordres de Dandelot, frère de l'amiral de Coligny, et, quand celui-ci se convertit à la nouvelle idée religieuse que les Catholiques appellent alors la R.P.R., ou religion prétendue réformée, La Noue se rallie au Calvinisme, comme devaient le faire bien d'autres seigneurs, même de plus haut lignage.

Nous sommes en l'an 1557, la Noue se trouve ainsi amené à participer dans les rangs des protestants, aux guerres de religion, et, à côté de l'amiral de Coligny, il devient un des grands hommes de guerre de son parti. Il avait cependant gardé de nombreux amis parmi les catholiques, et quand le roi de France François II mourut le 5 décembre 1560, il fut du nombre des seigneurs choisis pour reconduire en Ecosse Marie Stuart, reine-veuve de France, dont la reine-mère Catherine de Médicis ne voulait plus tolérer la présence en France, et qui regagnait son royaume d'Ecosse s'acheminant ainsi vers sa fin tragique.

En France, les guerres de religion alternaient avec des périodes de trêves, marquées par des réconciliations le plus souvent peu sincères, car bien vite le conflit recommençait. Le 17 juin 1570, la Noue vient assiéger Fontenay, petite ville du Poitou, alors aux mains des catholiques. Il est atteint d'un coup d'arquebuse qui lui brise un os principal du bras gauche. Très vite la gangrène se met dans la blessure et pour le sauver l'amputation devient nécessaire. Elle se fait dans des conditions affreuses qui restèrent les mêmes jusqu'à une époque bien proche de nous. La reine de Navarre Jeanne d'Albret assista à l'opération. Lorsque La Noue, qui s'était évanoui revint à lui, il déclara qu'il souffrait atrocement de ce membre qu'il n'avait plus.

Quelque temps après, il faisait sa première sortie dans la Rochelle avec un bras mécanique confectionné sur mesure par un habile ouvrier. Cet appareil était terminé par un crochet qui lui permettait de tenir les brides de son cheval. Sa popularité s'en trouva augmentée et désormais lui valut le surnom de « Bras de Fer ».

En dehors même de la gloire militaire on pouvait apprécier en lui des sentiments bien rares à cette époque ; « Beaucoup trop de soldats, disait-il, vagabondent d'un bout à l'autre de l'Europe, d'une guerre à l'autre, comme des corbeaux aux charognes. Un soldat ne doit pas se réputer déshonoré si pour entretenir lui et sa famille il va travailler ». Et encore : « Oh la belle chose ce serait de ne point voir le paysan s'effrayer des gens de guerre qui font aujourd'hui l'horreur des villages ».

Son esprit de conciliation et de prudence lui valut d'être choisi par Charles IX comme médiateur auprès des calvinistes enfermés dans la Rochelle. Il contribua à la pacification de 1573.

Fatigué de la guerre civile, il alla combattre aux Pays-Bas, et il est fait prisonnier par les Espagnols alors possesseurs de ces riches régions, mais dont la nomination était fortement attaquée par leurs sujets.

La Noue Bras-de-Fer reste captif plusieurs années, et est libéré en 1585. C'est peut-être pendant cette captivité qu'il médita une œuvre littéraire intitulée : « Discours politiques et militaires » qui fut imprimée à Bâle en 1587.

De retour en France, il se range du côté du roi Henri IV, combat à Ivry, est blessé devant Paris, et va ensuite en Bretagne où le chef catholique, le Duc de Mercœur, poursuit sous le prétexte de la Ligue Catholique le projet de devenir Duc de Bretagne, en vertu des droits de sa femme, une héritière de la Maison de Penthièvre. Les Ligueurs Catholiques tenaient fortement, fin 1590, la Ville de Lamballe alors que Moncontour était aux mains des troupes royales, en grande partie protestantes.

En janvier 1591, un assaut de l'armée royale contre Lamballe avait échoué mais en juillet de la même année, son chef, le prince de Dombes reçut des renforts parmi lesquels se trouvaient le général Anglais Norris et surtout La Noue Bras-de-Fer. Un conseil de guerre se réunit. Certains seigneurs, comme le marquis d'Asserac, le baron de la Hunaudaye, d'autres encore qui avaient leurs châteaux dans la région, étaient partisans d'attaquer Lamballe : le prince de Dombes était de cet avis. Par contre, un compagnon d'armes de la Noue, nommé Montmartin, objecta la force du château, la nombreuse garnison ennemie, le voisinage de l'armée du Duc de Mercœur qui pouvaient prendre à revers les assiégeants et enfin la faiblesse de l'armée royale, n'ayant que peu de munitions et d'argent, et ne disposant pour toute artillerie que de deux petits canons traînés par des bœufs.

La Noue, bien que ne connaissant pas la place, est de l'avis de Montmartin mais, écrit-on « comme il était aussi entreprenant que brave, il ne voulut pas combattre ouvertement l'avis de la plupart des officiers qui témoignaient pour le siège un grand empressement ».

Le mercredi 16 juillet 1591, le prince de Dombes entra avec son armée dans Lamballe d'où les habitants s'étaient retirés avec le clergé et les soldats pour se réfugier dans le château et l'Église Notre-Dame. Lamballe est saccagée, les églises sont pillées. Restait le château. La Noue en reconnaît la position et la force : il conseille de renoncer à l'attaque. On ne l'écoute pas ; les deux canons mis en batterie tirèrent toute la journée du 17 juillet et produisirent dans la muraille une petite brèche, sans entamer le rempart formé de terre à l'intérieur et fortifié extérieurement avec des fascines et du gazon.

Le lendemain 18 juillet 1591, La Noue envoya Montmartin en reconnaissance. Celui-ci revint blessé et rapporta, ainsi que ceux qui l'avaient accompagné, que la brèche était insuffisante pour donner l'assaut.

La Noue, voulant s'en rendre compte, ôta son casque, sans doute pour moins attirer l'attention, et monta sur une échelle placée derrière des murailles en ruines d'où il pouvait observer la brèche. Après quelques instants, Montmartin lui dit : « Monsieur, ôtez-vous de là ou reprenez votre casque ». La Noue lui répondit : « Montez ici et voyez ce que nous pouvons faire ». Il redescendit alors pour faire place à Montmartin. Celui-ci, ayant examiné la brèche, affirma de nouveau que l'assaut n'était pas praticable. La Noue voulut s'en assurer davantage, remonta sur l'échelle et au moment où il avançait la tête une balle d'arquebuse, tirée selon la tradition par Augustin Royer capitaine du château, frappa contre une pierre et par ricochet l'atteignit au front. Perdant l'équilibre il tomba sans pouvoir se raccrocher, son bras mécanique le gênant dans sa chute, et il resta suspendu par un pied à l'échelle, la tête en bas.

Ses compagnons vinrent le chercher, et le transportèrent dans une maison de paysans abandonnée. La blessure paraissait légère. Le prince de Dombes écrivait que la blessure avait « rasselé un peu le haut de la teste sans lui offenser l'os ». Tous croyaient sa guérison prochaine. « Avec l'aide de Dieu, dans dix ou douze jours il montera à cheval », disait encore le chef des troupes royales.

Il avait été blessé le 18 juillet vers midi. Trois jours après, son état s'étant aggravé, on décida de le transporter à Moncontour où il serait mieux logé et pourrait être soigné par un bon chirurgien. On fit une litière que l'on disposa sur un chariot. Montmartin installa sa cape sur quatre pieux afin d'empêcher le soleil d'incommoder le blessé.

Après avoir traversé le Gouessant, on se dirigea au pas vers Maroué et Bréhand. Il fallut s'arrêter là, tant le blessé souffrait de la tête, puis on se remit en route aussi doucement que possible. Le triste cortège arriva presque de nuit à Moncontour. La Noue fut hospitalisé dans une vieille et confortable demeure, et le chirurgien fut aussitôt prévenu.

Voici ce qu'écrivit Montmartin dans ses « Mémoires », (texte cité par l'Abbé du Temple, Histoire de Lamballe, t. 2, p. 149) — « Or, il y avait avec lui un chirurgien ignorant et si j'ose dire méchant, qui avait été à Madame de Montpensier, lequel par son opiniâtreté et faute de le réparer causa, selon le jugement humain, sa mort ». Le pasteur Vaurigand

dans son « Histoire des Eglises réformées de Bretagne », cite également le texte des « Mémoires » de Montmartin, qui raconte la mort de Bras-de-Fer : « Le treizième jour après sa blessure, il manda le dit sieur Montmartin pour venir dîner avec lui, et se réjouissait fort de sa venue, parla du mariage de sa fille avec Monsieur de La Moussaye, ce qui fut effectué peu après, déplorait la misère de sa famille, se fit lire quelques psaumes et se plaignait surtout qu'il ne reposait point. Le dit sieur de Montmartin proposa alors au dit chirurgien de le trépaner, lequel répondit qu'il n'y était plus temps, maintenant toujours qu'il se porterait bien.

Le quinzième jour après midy il eut une paralysie sur la langue et avait peine à parler, reposa quelque peu cette nuit. Le lendemain de bon matin le dit sieur de Montmartin l'alla trouver qui reconnut bien qu'il n'y avait plus d'espérance en sa vie. Monseigneur le prince de Dombes avait envoyé Monsieur du Perrien pour le visiter, le sieur du Chambellan y était aussi. Il commença à prier Dieu avidement et avec les yeux élevés au ciel, sanglots et soupirs, attirait la miséricorde de Dieu, la parole et la connaissance lui continuèrent jusques un bon quart d'heure avant la mort, bien qu'il y eut peine à l'entendre, et peu avant de mourir pleura et avec le doigt proche du petit essuyait ses larmes et du reste de sa main les couvrait.

Alors lui commencèrent les convulsions, et les agonies de la mort le pressèrent, et le dit sieur de Montmartin lui dit en lui tenant la main : « Souvenez-vous, Monsieur, du passage de Job qui dit : je sçait que mon rédempteur vit et qu'il se tiendra le dernier sur la terre, et que mes os et ma chair verront mon Dieu en face », et en le pinçant sur la main lui dit : « Monsieur, vos os et votre chair le verront ne le croyez-vous pas ? » Alors, il leva la main au ciel et la tint longtemps en l'air, allongeant le maître doigt et nous regardant du même œil qu'il nous menait à la guerre, et aussitôt rendit l'esprit ».

C'était le 4 août 1591 vers 8 heures du matin.

Cette mort était une cruelle perte pour le parti du roi. Le siège de la forteresse de Lamballe avait été levé après la blessure de La Noue. Henri IV apprit deux jours plus tard la mort du célèbre Bras-de-Fer et déclara avec tristesse : « Nous perdons un grand homme de guerre et encore un plus grand homme de bien. On ne peut assez regretter qu'un si petit château ait fait périr un homme qui valait mieux que toute la province ».

René TOSTIVINT.



## Association des Amis des Orgues de Lamballe

### Mais où sont les orgues d'antan?

C'est dans un article paru sous ce titre dans le bulletin 1981 des Amis du Vieux Lamballe et du Penthievre (n° 8) que l'organiste Michel Dubois parodiant le poète Villon avait tenté de sortir de l'ombre et de la poussière les orgues de Lamballe, éléments essentiels et si précieux du patrimoine lamballais.

On ne saurait nier qu'il ait réussi, puisqu'une équipe venue d'horizons très divers est sortie de sa torpeur et a créé, lors d'une assemblée constitutive tenue le 3 novembre 1982 à la Maison du Bourreau, une « Association des Amis des Orgues de Lamballe » (type 1901, parue au J.O. du 26 novembre 1982).

Dans un premier temps, son ambition est de restaurer les orgues de Saint-Jean. Une expertise précise de l'ampleur des dégâts a déjà été réalisée. Elle permettra le choix judicieux d'un devis parmi ceux qui seront proposés. Les orgues de Notre-Dame ne sont pas oubliées car s'il est vrai qu'il ne reste que le buffet et la mécanique (au dessus du jubé), son originalité à elle seule justifiera bien nos efforts ultérieurs. Notre entreprise, direz-vous, semble plutôt téméraire. Nous en avons bien conscience mais comme l'écrivait Romain Rolland, « si la musique nous est si chère, c'est qu'elle est la parole la plus profonde de l'âme, le cri harmonieux de sa joie et de sa douleur ». Nous sommes aussi convaincus qu'avec l'aide de tous ceux que le sauvetage de ces trésors du passé ne laisse pas indifférents nous réussirons, avant qu'il ne soit trop tard, à redonner à ces instruments uniques la voix et le lustre qu'ils n'auraient jamais dû perdre.

Insister sur l'urgente nécessité de cette opération auprès des Amis du Vieux Lamballe et du Penthievre serait enfoncer une porte ouverte. Nous nous bornerons donc très probablement, après vous avoir remercié par avance de votre soutien, à vous communiquer les coordonnées de notre Trésorier: Pierre Cousin, 4, rue Saint-Sauveur et celles du Trésorier adjoint: F. Bourel, 43, rue du Dr Calmette, 22400 Lamballe.

Cartes de membre actif: 50 F., bienfaiteur: 100 F. Il va sans dire que la contribution la plus modeste sera reçue avec la même gratitude.

### Historique des orgues de Saint-Jean de Lamballe

1776. Le conseil de Fabrique contacte le facteur Valtrin de Carhaix; pour une raison inconnue, le projet échoue.

1777. La tribune est érigée. On ignore le nom du constructeur. Les piliers de soutènement étaient peints en faux marbre rouge. La tradition orale affirme qu'à l'origine les grands panneaux de la balustrade étaient peints de scènes musicales et les petits de scènes florales (1).

On ignore la couleur primitive du buffet.

La même année, le Facteur Tessier ou Texier de Rennes construit un orgue de 17 jeux pour la somme de 7000 livres (somme payée par les offrands à saint Amateur).

1793. Il échappe à la destruction!

1820. L'instrument fonctionne; une quittance de traitement de l'organiste en fait foi.

1832. Les orgues sont revisées par un facteur du Mans, dont on ignore le nom.

1834. Des facteurs de Mirecourt viennent les accorder; ils fonctionnent jusqu'en 1854.

1857. L'instrument étant inutilisable, la fabrique décide la rénovation. Un facteur Nantais fabrique un nouvel instrument et sauve quelques jeux anciens pour la somme de 10.000 francs.

1937-1938. Importantes restaurations, déplacement de la console, ce qui nécessite la construction d'une petite avancée de tribune.

1944. Le clavier est brisé à coups de marteau.

1970. Les orgues sont inutilisables. Les causes en étant la vétusté et le chauffage.

## Composition

2 claviers: ut fa, et un pédalier: ut, ré.

*Grand orgue.* Montre 8, Doublette 2, Salicional 8, Clairon 4, Trompette 8, Plein Jeu, Bourdon 8, Bourdon 16, Cornet, Prestant 4.

*Récit.* Cor de nuit 8, Flûte harmonique 8, Flûte octaviante 4, Basson Voix humaine, Cromorne 8, Hautbois 8, Gambe 8, Voix céleste 8.

*Pédalier.* Soubasse 16, Trompette, Bombarde 16, Pédale de Flûte 8.

C'est-à-dire 23 jeux.

A noter que dans la plupart des Eglises, les balustrades et les buffets sont teintés «cire», alors qu'à Lamballe ils ont été peints.

---

(1) Les panneaux actuels sont la deuxième copie pour la gauche et la 3<sup>e</sup> pour la droite de la balustrade, en regardant le buffet.

## Historique des orgues de la collégiale Notre-Dame Sainte-Marie de Lamballe

*1415.* Nous pouvons pratiquement affirmer que les orgues les plus anciennes de Bretagne sont celles de la Collégiale de Lamballe (2). Elles furent construites en 1415. (les premières orgues de Rennes datent de 1417, celles de Fougères de 1473, Redon 1477). Le jubé de 1414, situé entre la nef et le chœur, comportait deux étages : l'un supportant le buffet gothique de l'instrument et l'autre destiné aux chantres.

Il est à noter que les orgues de cette époque n'avaient qu'un seul clavier de 38 à 41 touches, sans pédalier. La colonne de bois semée d'écaillés, que l'on voit actuellement à gauche du jubé, était surmontée d'une sorte de tourelle soutenant les gros tuyaux. Les orgues de l'époque comportaient, en général, les jeux suivants :

- une montre de 8 pieds (parfois 16)
- un prestant de 4 pieds
- une doublette de 2 pieds
- une fourniture. Une cymbale, une trompette et une voix humaine (sept ou huit jeux).

*1415-1584.* On ne possède aucun renseignement sur la période écoulée entre ces deux dates ; il est logique de penser que l'on procéda, plusieurs fois, à des réparations.

*1584.* Réparations.

*1604.* Travaux d'entretien et d'agrandissements.

*1630.* Le buffet gothique est détruit et remplacé par le buffet Renaissance, dont on voit la copie. C'est l'œuvre du Malouin Dumain (ce qui explique, peut-être, que la tourelle centrale est en forme de navire).

*1631.* Le facteur Maillard de Rennes et son contremaitre Tuilleau construisent un orgue neuf pour 2100 livres. Il semble que l'inauguration ait eu lieu le 15 août 1634. Le conseil de Fabrique de l'époque était si content des sonorités de l'instrument qu'il gratifia les ouvriers d'une somme supplémentaire de 57 livres.

*1723.* Transfert de la tribune et des orgues à leur place actuelle.

*1736.* Gros travaux de rénovation, puis il n'est plus fait mention de réparations au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1787, elles fonctionnaient encore car le sieur Labbé-des-Frêche en était le titulaire appointé.

*1793.* Le 29 novembre 1793, les soldats casernés dans la Collégiale massacrèrent les orgues. Les enfants firent des sifflets avec les petits tuyaux tandis que, les plus importants, étaient envoyés à la fonte ou volés (3).

---

(2) N'oublions pas que les « Penthièvre » étaient la branche cadette de Bretagne et qu'ils jalouaient la Maison de Bretagne. Est-ce par jalousie ou par piété qu'ils firent construire des orgues à Lamballe deux ans avant Rennes ?

(3) Il faut remarquer que les orgues de Saint-Jean, qui étaient neuves furent épargnées.



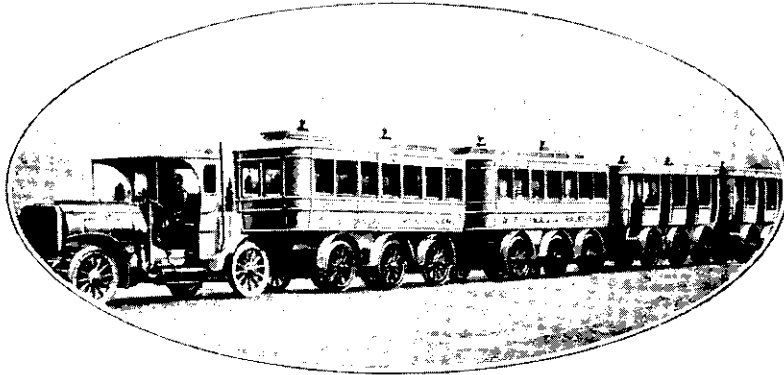
*Les organistes* dont les noms sont parvenus jusqu'à nous sont depuis 1634 Maillard (le constructeur), Guisseland ou Guzzland de Guingamp, Le Roux, Tuilleau, L'abbé Mallet, Le Vitrier, Colin, Julien Meheust, Nicolas Mathurin, Meheust du Verger et L'abbé-Desfresche (4).

Pierre COUSIN.



---

(4) Cf. MM. Dutemple, J. Martray et Corbes.



## Le train Renard

Le legs testamentaire fait, en 1982, par Mademoiselle Marguerite Botrel, à la Ville de Lamballe, de sa bibliothèque familiale, comportait bien des livres de valeur qui, évidemment, ont trouvé leur place dans les rayons de la Bibliothèque Municipale, certains même dans le précieux fonds ancien.

J'ai retenu et lu avec attention, pour la petite histoire de Lamballe, une brochure, datant de 1908, éditée par la « Compagnie Générale d'exploitation des Trains Renard Bretons » en formation, section Lamballe à Pléneuf-Val-André, avec prolongements vers Saint-Brieuc et Dinard.

Tel était le projet de la Société anonyme au capital de 350 000 de nos anciens francs, divisé en 3 500 actions de 100 francs chacune.

Les Bureaux devaient s'installer au Val André; les statuts étaient déposés chez un notaire à Lamballe, statuts dont des extraits parurent au Journal Officiel du 6 janvier 1908.

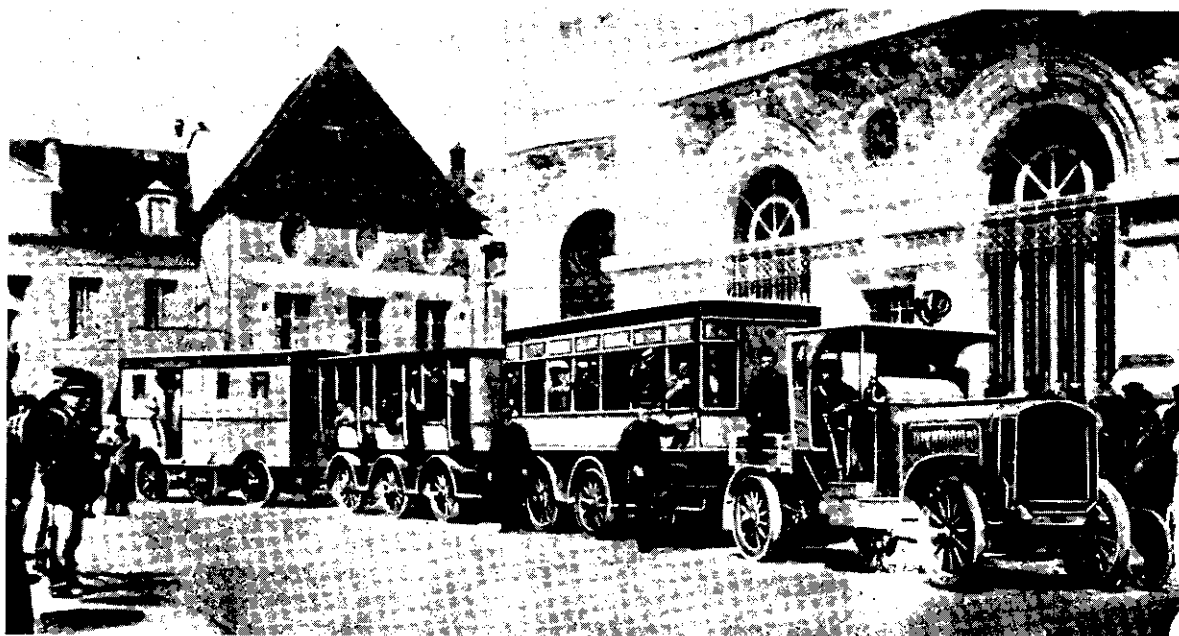
L'expérience des trains Renard dura peu (du moins dans notre région) et ses extensions du trajet sur Saint-Cast, Dinan, Dinard, Saint-Brieuc tournèrent courts. Les raisons, nous y reviendrons.

Un service Val-André — Lamballe et Saint-Brieuc fonctionna un été cependant, et je crois bien, Dinan-Dinard.

Déjà à l'époque, la publicité était fort prometteuse et n'aurait rien eu à envier à celle qui nous assaille maintenant.

Ecoutez les avantages du Train Renard:

« Il permet le transport économique des marchandises et des voyageurs; il permet l'organisation des transports publics à très peu de frais, évite l'établissement de tous les travaux d'art, parce qu'il franchit toutes



*Train à voyageurs pouvant transporter 56 voyageurs assis et 3,000 kilos de marchandises.*

les côtes et se sert de routes établies, telles qu'elles sont, sans les dégrader ; il peut transporter économiquement les fortes charges, telles qu'elles, grâce à la légèreté de la voiture motrice qui, ne traînant pas les autres véhicules, n'a pas besoin de l'adhérence exigée dans les autres trains routiers. Il n'encombre pas les routes, grâce à ses tournants corrects, qui ifait (sic) que toutes les voitures passent exactement là où est passée la voiture motrice ; il ne dégrade pas les routes, par suite de la division du poids transporté sur un grand nombre d'essieux ; il fonctionne sans bandages caoutchouc, le système spécial de suspension compensée des voitures sur trois essieux donnant une grande douceur de roulement, une adhérence permanente des roues sur le sol et atténuant les cahots de la route.

« Il marche aussi bien en arrière qu'en avant, n'exige qu'un seul conducteur qui, toujours maître de son train, évite toute cause d'accident. Il évolue sur les routes vicinales, départementales ou nationales, sans aménagement préalable ; il a, sur le chemin de fer départemental ou le tramway, l'avantage d'être rapidement et économiquement installé ; n'étant pas rivé au même trajet par des rails, il peut changer d'itinéraire pour chercher le trafic là où il existe ».

Bref, tous les avantages!!!

La brochure ajoute que ce train sur route est vraiment une nécessité du fait « du mouvement considérable de voyageurs qu'occasionne, chaque été, sur la côte bretonne, l'affluence toujours croissante des baigneurs et des touristes, s'ajoutant à la facilité de déplacement des populations maritimes et à l'activité commerciale des ports ».

Il y a bien des entreprises de transport en commun qui desservent quelques régions privilégiées, mais les lacunes demeurent nombreuses dans le réseau des voies de communication économiques des Côtes du Nord, à cause du coût des voies ferrées (expropriations, travaux d'art...) qui sont de l'ordre de 30 000 à 50 000 frs. le kilomètre, sans compter le matériel roulant nécessaire à l'exploitation.

Et faute de moyens, les communes bien placées végètent, au lieu de se développer, alors que le Train Renard est une exploitation de transport en commun de voyageurs et de marchandises qui serait rentabilisée très vite.

Il a évolué déjà, en essai, en 1907, de Dinan à Dinard, de Pléneuf-Val-André à Lamballe et Saint-Brieuc « roulant sur des routes inconnues, grim pant des côtes raides, descendant des pentes rapides, prenant des tournants brusques et traînant des wagons en pleine charge avec l'aisance d'un (sic) automobile isolé dont il a, sans pneumatiques, grâce à la suspension compensée, la douceur de roulement et le confort (sic) modernes »

D'ailleurs le train Renard a des références: la Société des Trains Renard a mis à la disposition du 7<sup>e</sup> Corps d'Armée, en manœuvres d'automne, ses locomoteurs et fourgons, les substituant aux voitures régimentaires, et le Général, Directeur des manœuvres, Général de la Croix, a délivré un certificat élogieux, le 30 septembre 1907, a ce nouveau

transport qui a assuré exactement tout le service qui lui a été imposé par le commandement, service qui a excédé de beaucoup le programme primitif que la Société des Trains Renard s'était engagée à remplir.

Le Président de la République, Armand Fallières, a loué, au Salon de l'Automobile, les qualités du Train Renard et rappelé à cette occasion « en avoir personnellement usé ».

Il faut dire que le Train Renard essaie de s'implanter dans plusieurs départements, dont le Cher et l'Ardèche.

Les prévisions de Recettes étaient fixées dans cette brochure « grâce aux marchés, foires, excursions ainsi qu'à la population entre le Val-André-Pléneuf et les communes voisines estimée à 11 423 habitants — le Val-André Erquy augmentant sa population flottante d'été de plus de 5000 touristes ».

Tout était donc pour le mieux. Pourquoi ne fut-ce pas une réussite?

Sans doute pour plusieurs motifs: la population n'y trouva pas le confort promis, c'était très « cahotant » et le matériel souffrit beaucoup plus vite que prévu de l'état des routes d'alors.

Et puis sans doute, malgré le coût à 100 frs de l'action ( $1/4 = 25$  frs. à la souscription), bien que la Compagnie se qualifiait d'entreprise financière de 1<sup>er</sup> ordre, susceptible d'assurer une forte rémunération aux capitaux qui la soutiendraient, les 3500 actions nécessaires pour persister ne furent pas réunies, et le petit chemin de fer, malgré ses rails et aussi ses cahots et sa lenteur, l'emporta.

Le Train Renard appartient vite au passé.

Jean MARTRAY  
Président de l'office du Tourisme  
et S.I. de Lamballe.



## L'atroce assassinat de la princesse de Lamballe

Son titre et la charge de son beau-père donnent quelque droit à la princesse de Lamballe de figurer ici par les scènes d'une rare cruauté qui accompagnèrent sa mort et les abominations inouïes auxquelles les brutes se livrèrent sur son cadavre.

Quatrième fille de Louis de Savoie, prince de Carignan, et de Christine-Henriette de Hesse-Rhinfelds-Rothenburg, Marie-Thérèse vient au monde le 8 septembre 1749 à Turin. Elle épouse dans cette ville par procuration, le 17 janvier 1767, puis en personne à Nangis le 31 du même mois Louis, prince de Lamballe, né le 6 septembre 1747. Son jeune époux est l'un des sept enfants de Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, né le 16 novembre 1725, dernier gouverneur de Bretagne depuis 1738, qui avait épousé le 29 décembre 1744 Marie-Thérèse d'Este, princesse de Modène, née le 6 octobre 1726 de François III d'Este, duc de Modène, et de Charlotte d'Orléans, décédée le 30 avril 1754. Le duc de Penthièvre mourra le 4 mars 1793. Le prince de Lamballe avait dix ans le 1<sup>er</sup> décembre 1757 à la mort de son grand-père, issu de la liaison de Louis XIV avec Françoise-Athénaïs de Rochechouart de Mortemart, marquise de Montespan, laquelle avait donné le jour, le 6 juin 1678, à Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, légitimé de France en novembre 1681 et gouverneur de Bretagne le 19 mars 1695. De son mariage, célébré le 2 février 1723, avec Marie-Victoire de Noailles, veuve depuis le 5 février 1712 de Louis de Pardaillant d'Antin, marquis de Gondrin, et morte le 30 septembre 1766 à l'âge de 78 ans, le comte de Toulouse n'avait eu qu'un fils, le père du prince de Lamballe.

Ce jeune homme, type de débauché malade, de pauvre enfant rongé par ce qui peut exister de maladies que la pudeur qualifie de honteuses, menait une vie qui contrastait furieusement avec celle de son père, le plus vertueux des princes. Un an après son mariage le prince de Lamballe mourut de ses excès après quelques jours d'agonie pendant lesquels sa femme ne quitta point son chevet, malgré les choses abominables qu'il proférait dans son délire des dernières fièvres et qui remplirent de terreur la petite fille de Turin. Le duc de Penthièvre vint l'arracher à ces moments répugnants.

Veuve à dix-huit ans à peine, timide, un joli visage triste encadré de magnifiques cheveux blond cendré, la princesse de Lamballe doit subir l'implacable étiquette qui lui interdit de vivre auprès de son beau-père, à



*PRINCESSE DE LAMBALLE*  
*Marie-Thérèse de Savoie Carignan*

*Née à Turin en 1749. Elle épousa Louis de Bourbon-Penthièvre, Prince de Lamballe et devint veuve en 1768. Surintendante de la Maison de Marie-Antoinette en 1774, elle lui fut toujours fidèle et partagea sa captivité. Victime des Massacres de Septembre (1792), sa tête fut promenée au bout d'une pique sous les croisées du Temple.*

Sceaux ou à Rambouillet où le duc de Penthièvre possède d'immenses domaines. Elle doit s'enfermer dans un couvent, y prendre un deuil sévère, rigide, jusqu'à vingt-cinq ans avant qu'elle puisse tenir maison et reprendre son rang à la cour. Le couvent des Dames de la rue Saint-Antoine l'accueille. Enfin, l'insistance de son beau-père parvient à lui ouvrir les portes avant le délai prescrit et la jeune princesse va vivre à Rambouillet, dans la compagnie de ce grand vieillard austère et généreux.

Sur ces entrefaites, on célèbre à Versailles le mariage du Dauphin avec l'archiduchesse d'Autriche, le 16 mai 1770. Sous l'œil de Mesdames Tantes, dans cette cour où la jeunesse est rare, Marie-Antoinette aperçoit une jeune fille comme elle, de vingt et un ans, d'un teint laiteux et qui parle, elle aussi, l'italien. Voilà les deux princesses amies, liées bientôt par une tendre affection comme deux sœurs. Devenue reine de France, Marie-Antoinette s'attache sa chère princesse de Lamballe en qualité de surintendante de sa Maison, office jadis supprimé et qu'on rétablit pour elle. Au moment de sa nomination, en 1774, Marie-Thérèse accompagne son beau-père en Bretagne où il est allé présider les États de la province.

Un soir de l'année 1776, à un bal donné à Versailles auquel n'assista pas la princesse de Lamballe, la reine aperçoit une jeune femme inconnue; elle s'approche d'elle et, avec sa manière accoutumée de ne s'embarasser point de détours, elle lui demande:

— Comment se fait-il que je ne vous aie jamais vue aux fêtes de mon mariage, ni jamais depuis?

— Il coûte cher de paraître à la cour, Madame, et nous sommes assez pauvres!

Celle qui fait cette réponse devait se rattraper par la suite! C'est la comtesse Jules de Polignac. Primesautière, versatile, Marie-Antoinette s'engoue de cette espiègle aux yeux brillants. Quelques semaines plus tard, elle loge au palais, on procure de l'avancement au mari; on la nomme ensuite gouvernante des Enfants de France. Avide de richesses la comtesse Jules de Polignac sait attirer sur elle les faveurs et détourner dans sa bourse le Pactole qui coule de la cour par la faiblesse de Louis XVI qui ne sait rien refuser à la reine. Aux premiers grondements de la Révolution, la haine déchaînée par Mme de Polignac retombe sur la princesse de Lamballe restée l'amie dévouée et l'agent le plus actif de Marie-Antoinette qui lui a, d'ailleurs, gardé son affection. Après la prise de la Bastille Mme de Polignac s'éloigne; la princesse de Lamballe reste. Les 5 et 6 octobre 1789, la populace envahit Versailles et ramène aux Tuileries « le Boulanger, la Boulangère et le petit Mitron »; dès le lendemain, la fidèle amie se rend auprès de la famille royale et s'installe aux Tuileries.

Les événements se précipitent. Le lundi 13 août 1792, à six heures du soir, un carosse vient prendre la famille royale; le roi, la reine et les deux enfants s'assoient au fond, Mme Elisabeth, la princesse de Lamballe et Pétion, maire de Paris, sur le devant. A une portière, Mme de Tourzel, gouvernante des Enfants de France depuis l'émigration de la comtesse



Jules de Polignac (devenue duchesse), et sa fille Pauline, âgée d'une dizaine d'années. A l'autre portière Manuel, procureur de la Commune de Paris, et un officier municipal. Où conduit-on les prisonniers? Au Temple, où l'on arrive à huit heures et demie.

Dans la nuit du 19 au 20 août, raconte Pauline de Tourzel dans ses «Souvenirs de quarante ans», publiés pour la première fois en 1861, on signifie aux personnes ayant accompagné le Roi et sa famille l'ordre de la Commune de Paris de les enlever du Temple. Une escorte d'officiers municipaux et de gendarmes emmène à l'Hôtel de Ville, pour y être interrogées par le Conseil général de la Commune, la princesse de Lamballe, Mme de Tourzel et sa fille, les dames Navarre et Bazire, femmes de chambre de Madame Royale, la dame Thibault, première femme de chambre de la Reine, et la dame Saint-Brice, femme de chambre du Dauphin. A midi, le dimanche 20 août, on conduit les trois premières prisonnières à la prison de la Force, affreuse et noire bâtisse bordant, alors, la rue de Sicile et la rue des Ballets, ruelle étroite et sordide qui s'ouvrait rue Saint-Antoine, en face de la maison qui porte aujourd'hui le numéro 113. Toutes trois sont séparées et enfermées dans des cachots différents.

Quelques jours plus tard, en ce mois d'août 1792, pendant qu'à l'extérieur le duc de Penthièvre et le duc d'Orléans lui-même s'emploient à lui faire rendre la liberté, Mme de Lamballe connaît un adoucissement à sa détention, le dernier: on la réunit à Mme de Tourzel et à sa fille. Celles-ci sont libérées peu après et seule la malheureuse princesse reste enfermée à la Force. En vain, les efforts se multiplient pour l'arracher au sort qui l'attend. Le duc de Penthièvre fait remettre des sommes considérables à Manuel; mais une sorte de fatalité implacable déjoue tous les projets de ceux qui tentaient d'enlever la princesse à ses bourreaux. Des personnes dévouées au duc de Penthièvre endossent, au risque de leur vie, les habits de geôliers de la prisonnière et lui font tenir un papier: «Pour Dieu, quoi qu'il arrive, ne quittez pas votre chambre et vous serez épargnée». On prétend que Danton, Pétion, Manuel tout au moins, qui ont touché des sommes importantes, s'efforcèrent de la faire évader.

A l'aube du 3 septembre 1792, ceux qui vont tenter de la sauver entrent dans sa cellule. Hélas! la princesse, très déprimée, prend peur; elle croit à un piège et il est impossible de la raisonner. De précieux instants s'écoulent et ces minutes capitales pendant lesquelles il eût fallu agir promptement sont perdues. La princesse ne peut plus échapper à son sort. Des forcenés la découvrent; ils s'emparent d'elle, la traînent devant une parodie de tribunal à la Grande Force, de l'autre côté de la rue, pour un simulacre d'interrogatoire en présence d'une populace ignoble: galériens évadés, malandrins en rupture de ban, poissardes et ribaudes. Au nom exécré de Bourbon qu'elle entend prononcer la meute hurle et à ces êtres qui n'ont plus rien d'humain il faut du sang. Les «juges» commandent à l'accusée, à leur victime pour mieux dire:

— Jurez la liberté, l'égalité, la haine du roi, de la reine et de la royauté.

— Je jure de grand cœur liberté et égalité, mais je ne puis jurer une haine que je n'ai pas dans le cœur.

On la jette dehors. Dehors attend une horde de faquins avinés, sicaires ivres encore plus de sang qui tuent, massarent, dépècent tout ce qui sort de la prison. A tout jamais s'attache à ces assassins le nom de « Septembriseurs ». Un coup de sabre sur la tête de la malheureuse fait jaillir le sang. On l'achève à coups de piques sur un tas de cadavres ; puis c'est la curée sur le corps doux et beau d'une jeune femme, la seule femme des massacres de septembre. Les vêtements enlevés, son corps est livré aux regards libidineux et à la concupiscence de cette tourbe perdue de vices. Une jambe est enfournée dans la gueule d'un canon, les seins sont tranchés, le cœur arraché de la poitrine. Le nom de ce tigre n'est pas demeuré inconnu : il s'appelle Petit-Mamain, fils d'un aubergiste de Bordeaux et ancien soldat, « figure blême et tirée, les yeux étincelants ». « C'est moi, dit-il, qui ai éventré la Lamballe et qui lui ai arraché le cœur... ». Et là-dessus, il se nomme tout haut, par défi. C'est le même dont parle Bazire, alors membre du Comité de surveillance du corps législatif : « L'un d'eux me dit avec une espèce de transport qu'après avoir examiné le corps de cette femme il en avait joui ; qu'ensuite lui ayant arraché le cœur il le mangea sur-le-champ, m'assurant qu'il n'avait rien trouvé de si délicieux. Il me fit même remarquer le sang dont ses lèvres étaient encore teintes. Puis il tira de sa poche un morceau de chair déchiré et couvert de poils, lequel il me dit avoir coupé à la Lamballe ».

Weber, frère de lait de Marie-Antoinette, interné à la Force et libéré, rapporte les propos que lui tint Collot d'Herbois :

« Ce monstre, soit pour me déchirer le cœur, soit qu'entraîné par sa fureur jacobine, raconta, avec la joie et le sang-froid d'un scélérat consommé, que cette infortunée princesse avait été assassinée en sortant du guichet de la prison de la Force ; que son corps avait été livré aux poissardes ; que ces infâmes créatures s'étaient amusées à lui faire des ceintures de ses entrailles ; qu'elles avaient traîné le cadavre dans tous les principaux endroits de la ville, et qu'elles avaient fini par guetter le moment où la reine s'approcherait de la fenêtre pour hausser la pique et lui montrer la tête de son amie. Il ajouta, en soupirant de regret, que, s'il avait été consulté il aurait fait servir dans un plat couvert, la tête de Mme de Lamballe pour le souper de la reine ».

Après ces scènes indignes même des sauvages les plus cruels, la tête, séparée du tronc, est mise au bout d'une pique et les assassins décident d'aller la porter au Temple pour la montrer à la reine. Devant un perruquier on fait halte et on oblige le Figaro à la coiffer, à arranger la belle chevelure souillée de sang, de boue et d'ordures.

Sur la scène de la tête de la princesse présentée au Temple, on possède le témoignage de Cléry, valet de chambre du roi depuis 1782 et qui servit son maître au Temple tout le temps de sa captivité ; il publia un « Journal » à Londres en 1798. Laissons-lui la parole :

« Pendant le dîner (le 3 septembre 1792), on entendit le bruit des tambours et bientôt les cris de la populace (...). Je descendis pour

dîner avec Tison et sa femme, employés au service de la Tour. Nous étions à peine assis qu'une tête au bout d'une pique fut présentée à la croisée. La femme de Tison jeta un grand cri; les assassins crurent avoir reconnu la voix de la Reine et nous entendîmes le rire effréné de ces barbares. Dans l'idée que sa Majesté était encore à table, ils avaient placé la victime de manière qu'elle ne pût échapper à ses regards; c'était la tête de madame la princesse de Lamballe; quoique sanglante, elle n'était point défigurée: ses cheveux blonds, encore bouclés, flottaient autour de la pique.

«(...) Cependant, les cris du dehors augmentaient; on entendit très distinctement les injures adressées à la Reine. Un autre municipal survint, suivi de quatre hommes députés par le peuple, pour s'assurer si la famille royale était dans la tour. L'un d'eux, en habit de garde national, portant deux épauettes et armé d'un grand sabre, insista pour que les prisonniers se montrassent à la fenêtre; les municipaux s'y opposèrent. Cet homme dit à la Reine, du ton le plus grossier: « On veut vous cacher la tête de la Lamballe que l'on vous apportait pour vous faire voir comment le peuple se venge de ses tyrans; je vous conseille de paraître si vous ne voulez pas que le peuple monte ici ». A cette mesure la Reine tomba évanouie (...). Cet homme ne s'éloignait point; le Roi lui dit avec fermeté: « Nous nous attendons à tout, Monsieur; mais vous auriez pu vous dispenser d'apprendre à la Reine ce malheur affreux ». Il sortit alors avec ses camarades; leur but était rempli ».

Je laisse chacun à ses réflexions et me bornerai à conclure par cette remarque de Taine:

« Cette fois la pure brute apparaît: tout le vêtement que les siècles lui avaient tissé et dont la civilisation l'avait revêtu la dernière draperie humaine tombe à terre; il ne reste que l'animal primitif, le gorille féroce et lubrique que l'on croyait dompté, mais qui subsiste, indéfiniment, dans l'homme ».

Michel de MAUNY.



## Relations des chefs royalistes entre Bréhand et Saint-Malo avant la trêve du 3 janvier 1795

Comme chacun à Lamballe ne peut l'ignorer, *le manoir de Boishardy* près de Bréhand fut pendant près d'une quinzaine de jours (1) le quartier général de Cormatin et Chantreau, les deux chefs chouans du Comité central (2). Ce n'est plus à l'heure actuelle qu'une ferme destinée à l'élevage des porcs, constatation conduisant tout droit à une certaine mélancolie. Le bâtiment a d'ailleurs été transformé au cours des siècles. La tourelle n'existe plus. On trouvera dans l'ouvrage bien connu de Lenotre *La Mirlitantouille* (3) une bonne photo prise avant les modifications. Cet auteur a certes fait connaître et aimer ces épisodes de la Chouannerie mais c'est pour nous un devoir de dire qu'il les a excessivement déformés. Ce cliché est historiquement une des rares bonnes choses de ce livre.

*Le manoir de La Baronnais* est situé en Saint-Enogat sur la côte d'Émeraude près de Dinard. C'est là que se cacha La Rouërie avant d'aller à la Guyomarais. C'est aussi dans ce château que, sur les indications données par Loisel, se rendit l'agent envoyé par Londres en juin 1793 pour enquêter sur les forces malouines du défunt chef de l'Association bretonne. Ce personnage s'appelait Hamelin. De là aussi partit La Godinière l'un des premiers émissaires envoyés vers la Vendée. Un passage d'une lettre de Chantreau saisie le 7 décembre 1794 à Saint-Briac « Nous arrivons dans ce moment de dessous les murs de Saint-Malo » nous porte aussi à croire que le Comité central des Chouans y était en novembre 1794. Avec Boishardy qui se trouvait également à la côte ce mois-là (4).

En décembre, pourchassés par le général Rey suite aux aveux de l'abbé Magnan, Cormatin et Chantreau se réfugièrent à Bréhand. Mais

---

(1) Du 20 décembre 1794 environ au 4 janvier 1795.

(2) Nous adoptons le qualificatif de Puisaye sans insister sur ce que cette notion a de dérisoire.

(3) G. Lenotre, *La Mirlitantouille*, Paris, 1925, 28-29.

(4) Th. Muret, *Histoire des guerres de l'Ouest*, Paris, 1847-1848, III, 107; *Rapport de Mr. Ham (elin à Huskisson)*, Public Record Office, W.O. 1/391; Lt-CI Marquis d'Elbée, *Missions d'Émigrés en Vendée: M. de La Godinière*, Anjou historique, 1909, 114; *Lettre du 7 signée Serviteur*, Arch. Préf. Police, Aa 295, pce 72. *Lettre du 16 novembre 1794 de Dufour à Puisaye*, British Museum, Add. mss 87357 fol 145 v.

ils restèrent en liaison avec la côte. Il serait très intéressant d'étudier en détail toutes les circonstances qui précéderent la trêve du 3 janvier 1795. Comme nous l'avions indiqué en 1980, du premier contact épistolaire Boursault-Boishardy le 16 décembre à la capture de Cormatin par les faux chouans de Rey dans la nuit du 3 au 4 janvier, les idées du chef royaliste ont pu évoluer (5).

Notre travail se limitera à l'étude des pièces n° 6, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 publiées dans le bulletin n° 8. Ce sont les lettres envoyées de la côte à Bréhand, les autres ayant une origine différente.

Elles sont toutes destinées à Cormatin puisque comme l'indique le titre *on les trouva sur lui*. Ainsi que l'a judicieusement écrit Agnès King la liste de pseudonymes publiée par Hettier n'a guère d'utilité (6). L'identification des surnoms est en matière de Chouannerie l'un des premiers problèmes à résoudre. Mais ce n'est pas le plus facile. Les noms de guerre ont pour un même personnage changé après chaque escarmouche avec les républicains, ceci sans doute afin de prévenir les effets possibles d'une délation. Ainsi Cormatin est surnommé *Theobald* après son entrevue du 24 au 26 août avec Puisaye, puis *Obéissant* suite à l'affaire de La Cour Porée le 2 septembre et enfin *Carlis* après l'échauffourée de La Ville Botée en Saint-Briac le 7 décembre (7). C'est comme on le constatera le destinataire des pièces n° 9, 10 et 11. Pour les pièces n° 8, 12 et 13 rien n'est mentionné. Enfin le « Monsieur Le Major » de la pièce n° 6 est en lui-même éloquent, Cormatin ayant comme on le sait été nommé major-général de l'armée royale par Puisaye le 26 août 1794 (8). Pour interpréter correctement ces pièces, il convient d'identifier préalablement leurs signataires.

*Olivier Beaumont* est le chevalier de Busnel. Un passage de la pièce n° 6 émanant de ce personnage ainsi surnommé « Ma santé commence à devenir meilleure » et un autre de la pièce n° 12 « J'ai reçu une lettre de Beaumont mais il ne saurait aller à cheval et peu à pied » en sont déjà de bons indices. On sait en effet que lors de l'échauffourée du 7 décembre Busnel avait été blessé. Mais la preuve absolue se trouve dans le mémoire de Prigent au représentant du peuple Boursault (9).

*Guillaume* est l'abbé Bettaux ex-recteur et ex-premier maire de Saint-Jacut. C'est lui qui en septembre avait accueilli Puisaye et quelques royalistes pourchassés sur la rive droite de la Rance. Il les avait cachés et

(5) J.C. Ménès, *Copies des Pièces trouvées sur Cormatin*, Les Amis du vieux Lamballe et du Penthièvre, 1981, 8, 55.

(6) A. King, *The relations of the British Government with the Emigres and Royalists of Western France, 1793-5*, Université de Londres, 1931, thèse de doctorat dactylographiée, bibliographie. Liste dans C. Hettier, *Relations de la Normandie et de la Bretagne avec des îles de la Manche pendant l'émigration*, Caen, 1885, 314-324.

(7) Constatation liée à l'analyse des documents saisis par les républicains.

(8) Point injustifiable ici.

(9) *Mémoires de M.-J. Dufour*, Revue du pays d'Aleth, 1905-1906, 76; Levot, *Biographie bretonne*, 1957, II, 42-44.

Mémoire de Prigent à Boursault, Arch. Pref. Police, Aa 295, 188.

fait embarquer à Saint-Briac. Comme c'était un hercule on lui avait alors donné le pseudonyme de Legrand. Après le 7 décembre il semble bien, pour des raisons évidentes de sécurité, avoir changé de surnom et pris alors celui indiqué. On en trouve la preuve dans trois lettres saisies par les républicains dont deux sont de Bettaux et la troisième de *Guillaume* mais qui, comme le prouve un passage de cette dernière, émanent incontestablement du même homme. Nous pensons également qu'il se fit appeler *Le Petit* (10).

*Va toujours* est selon toute vraisemblance un Colas de La Baronrais. Tout d'abord, on se rend bien compte que c'est un chef. Busnel qui semble avoir été l'autorité hiérarchique suprême pour cette région paraît lui avoir en effet donné des ordres. Celui de délivrer Prigent « Beaumont m'avait écrit à cet effet, je me suis donné tous les mouvements possibles inutilement » écrit ce *Va Toujours*. Ou bien encore celui d'aller à Bréhand chercher trois mille chouans. « Je vous prie de m'envoyer trois mille hommes bien armés... *Va toujours* qui va vous trouver pour les amener » écrit Beaumont. Ensuite, on se rend bien compte d'après deux passages de la pièce n° 10 « Beaumont m'avait écrit » et « J'arrive de Saint-Briac » que *Va toujours* ne se cache habituellement ni dans ce village, ni dans celui voisin de Saint-Jacut où était sans doute ordinairement Busnel (11).

On constate également qu'il est fort bien renseigné sur une ville proche « Notre ville est sans garnison et sans pain, la disette est la plus grande, tout y manque en général... on en a fait partir il y a trois jours 200 hommes déguisés en chouans » écrit-il dans la pièce n° 10. « La grande ville est fort tranquille, il n'y a plus de troupes. *Va toujours* vous instruira du reste » lit-on aussi sur la pièce n° 11 signée *Boscobel*. Cette ville est évidemment Saint-Malo comme Chantreau l'écrivit le 7 décembre. *Va toujours* résidait donc très près de ce port.

Il habitait le manoir de La Baronrais. Nous basons cette affirmation sur plusieurs constatations. Avant le 31 décembre 1794, ce château fut le lieu de rendez-vous des chefs ou agents royalistes : La Rouërie, Hamelin, La Godinière et selon toute vraisemblance Chantreau et Cormatin. Après le 31 décembre 1794, il est indéniable que les Colas de La Baronrais jouèrent un rôle actif dans la Chouannerie. On en trouve la preuve dans les relations des témoins comme celle de Chateaubriand ou les travaux sur le sujet. Ce nom apparaît en premier lieu dans l'étude de l'abbé Pommeret sur la deuxième Chouannerie ou celle de Mgr Perrin sur la conspiration pour la prise de Saint-Malo. Aucun dossier de source républicaine solide ne caractérisant la découverte de cette cache on peut

(10) J.C. Ménès, *Saint-Jacut base de liaison des généraux royalistes avec Londres en octobre 1794*, Les Amis du Vieux Saint-Jacut, n° 2. Sur l'identification de Guillaume avec Bettaux, voir les deux lettres publiées par A. du Chatellier, *Histoire de la Révolution en Bretagne*, Morvran, 1978, IV, 194-197. La troisième a été publiée par A. Lemasson, *Histoire du pays de Dinan*, Dinan, 1925, 466. L'auteur s'est trompé en écrivant que le destinataire était un surnommé Le Grand. Il s'agissait selon toute vraisemblance du prince de Bouillon. Le P.S. de cette pièce et la fin de la seconde des deux lettres précédentes montrent que l'auteur des trois mots est le même personnage.

(11) Pièces n° 6 et 10.

donc par simple considération de continuité considérer qu'en décembre 1794 elle servait aussi. Une phrase de *Va toujours* « J'ai bien peur pour ma famille que ces messieurs ne parlent » renseignement confronté aux données de Levot confirme cette conclusion. Quelques indications de Muret la solidifient encore. Nous identifions donc ce *Va toujours* avec un Colas de La Baronnis, Malo selon toute vraisemblance, dit plus tard *Rodolphe* (12).

Ces identifications faites, tentons à présent d'interpréter les faits. Ils doivent d'abord être introduits. Après le 21 octobre 1794, à cause d'une erreur du pilote qui alla chez lui au lieu de débarquer comme prévu à Saint-Jacut, trois fermes de Saint-Briac devinrent la « base » de liaison des chefs chouans avec Jersey. Elles s'appelaient La Ville Botée, Le Mâcheret et La Marche. Suite aux aveux du recteur de La Mézière, les républicains la découvrirent le 7 décembre 1794. Débarqué au même endroit, Prigent l'un des principaux émissaires de Puisaye fut capturé par les républicains dans la nuit du 30 au 31. Avant d'être pris il avait pu déposer le courrier qu'il portait chez le dénommé Moinet à la ferme de La Marche (13).

Les documents que nous allons analyser sont presque tous relatifs à cet événement. La pièce n° 12 prouve l'existence d'un relais intermédiaire entre la côte et Bréhand dont l'hôte était le dénommé *Pierre Sinard*. Nous n'avons pu identifier ce personnage. Peut-être s'agissait-il du chevalier de Solilhac qui, si l'on en croit de Jouette, aurait été chargé du territoire compris entre Saint-Brieuc et Matignon. Quoiqu'il en soit on ne peut situer géographiquement ce point. On n'est sûr que d'une chose : cette ligne de Correspondance avait déjà été utilisée par ce Colas de La Baronnis dit *Va toujours* avant les liaisons postérieures à la capture de Prigent. Voyons maintenant les faits, la carte ci-dessous étant destinée à faciliter la compréhension de ces relations clandestines (14).

Aussitôt averti de l'affaire, Busnel écrivit à Colas de La Baronnis pour qu'il tente de délivrer Prigent et aille chercher trois mille hommes à Bréhand. En outre, dès réception du courrier déposé, il l'envoya avec un mot d'accompagnement au relais tenu par ce *Pierre Sinard*. *Première liaison avec Bréhand*.

L'expéditeur l'estima rapide puisque dans la nuit du 30 au 31 décembre, il put écrire le 1<sup>er</sup> janvier « J'espère que vous aurez reçu... ». On ignore les noms des porteurs. On ne connaît pas non plus le contenu de ces trois dépêches dont la réalité est attestée par les pièces saisies. Elles étaient probablement accompagnées d'autres lettres.

(12) Note 4; E. Herpin, *Armand de Chateaubriand*, Paris, 1910, 118; H. Pommeret, *La seconde chouannerie: juin 1795-juillet 1796*, Mém. Soc. Em. C-du-N., 1933, 6, 9, 10, ...; Mgr V. Perrin, *Un épisode de la Chouannerie en Ille-et-Vilaine: La Conspiration de messidor an III (1795) pour la prise de Saint-Malo*, Mém. Soc. Hist. Arch. Bretagne, 1965, 89-128. Levot, *op. cit.*, 42-44.

(13) Points injustifiables ici.

(14) J.C. Ménès, *Rapport d'un officier de Boishardy*, Mém. Soc. Em. C.-du-N., 1977, 54 n° 3; pièce n° 6 « ce que Va toujours dit que vous faites là où vous êtes ». Sur la carte nous avons placé tout à fait arbitrairement le relais « Sinard » vers Hénanbihen.

L'émissaire chargé du trajet entre Saint-Jacut et le « relais Pierre Sinard » trouva son collègue, le commissionnaire « Bréhand-Sinard » qui, voyageant en sens inverse, arrivait également au relais. Il avait un mot de Cormatin, billet que son collègue fit à son retour parvenir au manoir de La Baronnais dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 janvier. Le général royaliste y demandait essentiellement à ses correspondants, trio dont le chef semble avoir été un surnommé *Boscobel*, une dépêche qu'il avait laissée dans ce château. Ceux-ci firent à ce sujet dans « deux paquets de lettres » d'inutiles recherches.

Sur ces entrefaites arriva *Va toujours* qui revenait de Saint-Briac. Obéissant à la demande de Busnel, il y avait été avec trois de ses amis pour tenter de délivrer Prigent. Mais il n'avait pas trouvé sur les lieux le renfort promis par l'abbé Bettaux. Il n'avait pu voir que deux partisans dont un nommé *Joson* qui est peut-être le chef chouan Troussier (15). Et, au lieu d'aller à Bréhand chercher les trois mille hommes demandés par Busnel il était revenu à La Baronnais. Cette décision est liée à l'échec de son entreprise et à la crainte des effets d'éventuels aveux des prisonniers. Le passage « J'ai bien peur pour ma famille que ces messieurs ne parlent. Je ne compte plus partir » la pièce n° 9 le prouve.

Les chefs royalistes réfugiés à La Baronnais envoyèrent aussitôt vers Bréhand un émissaire surnommé *Dimanche* avec deux lettres qu'ils jugeaient assez importantes pour remplacer celle réclamée par Corentin mais inutilement recherchée. *Seconde liaison avec Bréhand.*

Ce porteur emmena aussi avec lui une dépêche de *Va toujours* qui était revenu de Saint-Briac. Il quitta le château le 2 janvier peu après 7 heures du matin. Peut-être est-ce même porteur qui serait au passage allé prendre à Saint-Jacut les trois lettres de Busnel et de l'abbé Bettaux, pièces n° 6, 8 et 13.

Mais ce peut-être aussi *Va toujours*. Car, trouvant enfin la lettre réclamée par Cormatin dans un paquet de dépêches lui appartenant ses correspondants le lui envoyèrent sans tarder par ce Colas de La Baronnais qui verbalement devait « (l')instruir(e) du reste ». *Troisième liaison avec Bréhand.*

*Peu avant son arrestation* par les faux chouans de Rey dans la nuit du 3 au 4 janvier 1794, *Corentin* avait donc eu deux et sans doute trois liaisons avec la côte. La première concernait les paquets envoyés de Londres par Puisaye. Ils furent bel et bien envoyés par Busnel, atteignirent le relais tenu par ce surnommé *Pierre Sinard* et le quittèrent. Mais on ignore s'ils atteignirent Bréhand. On n'en retrouve en tout cas nulle trace dans le courrier saisi par les républicains. La seconde et la troisième furent assurées partiellement par le dénommé *Dimanche* et sans doute totalement par *Va toujours*. Ces émissaires lui apportèrent les pièces n° 6, 8, 9, 10, 11, 12 et 13. Ces trois liaisons entre La Baronnais et Bréhand se succédèrent à quelques jours voire quelques

---

(15) Hypothèse que nous ne pouvons justifier ici.



heures d'intervalle. *On peut en conclure que les chefs chouans avaient quelques courriers à leur disposition.*

Mais le contenu des dépêches analysées nous semble plus instructif car il éclaire bien ce qui fut *leur rêve*. L'épisode majeur dont il est question c'est la capture de Prigent, l'émissaire arrivé de Londres mais à cette occasion, on découvre quelques aspects de cette contre-révolution clandestine si mal éclairée. Voyons cependant d'abord ce fait.

Le chevalier de Busnel hiérarchiquement promu chef pour cette région côtière (16) donne à son subalterne Colas de La Baronnais l'ordre d'aller délivrer Prigent et l'abbé Bettaux promet du renfort pour ce faire. Colas s'y rend avec « trois braves de (ses) amis pour rallier ceux de cet endroit qui ne sont pas considérables », n'y trouve point les secours promis, ne peut voir que deux partisans, se donne « tous les mouvements possibles inutilement » mais ne peut « faute d'hommes sauver ces malheureux ».

Bien conscients du problème, Bettaux et Busnel avaient déjà réclamé à Bréhand mais avec un objectif plus large : reprendre coûte que coûte la liaison avec Jersey pour débarquer « les munitions, les armées, l'argent », détonateur de l'explosion générale qui d'après eux devait s'ensuivre. Certes, les dépêches étaient passées mais Prigent avait été capturé et comme le craignait Colas de La Baronnais, il pouvait parler. Les sympathisants de la Chouannerie se dénonçaient réciproquement. Tout ce réseau côtier clandestin, très faible finalement mais indispensable pour garder contact avec l'île risquait fort d'être démantelé par l'action policière des républicains. Il fallait faire vite.

Bettaux demande que les chouans de Boishardy viennent « en force dans ce pays » pour prendre « un bateau et des marins de force ». Le chevalier de Busnel quant à lui n'hésite pas : il demande carrément « trois mille hommes bien armés » et se dispose à envoyer Colas de La Baronnais pour les ramener. Quelle utopie ! Boishardy n'en avait que trois à quatre cents et pour la plupart seulement armés de bâtons (17). *Cette différence entre l'illusion des chefs chouans et la réalité est un point important révélé par ces pièces.* Quelques autres cependant nous semblent aussi dignes d'intérêt.

*Pour Cormatin, ces informations renforcèrent sans doute sa décision de signer une trêve.* Le 28 décembre, il savait avoir près de la côte un seul dépôt de 400 fusils sans poudre et proche Bréhand quelques centaines de chouans fort mal armés. Avec Boishardy il avait tenté de faire croire au général Humbert qu'il en commandait en puissance dix mille (18). Ces dépêches de Londres lui donnaient la certitude que

(16) Point que nous ne pouvons justifier ici.

(17)(18) *Lettre de Humbert à Hoche du 31 décembre 1794 sur son entrevue avec Boishardy (et Cormatin)*. Arch. Serv. Hist. des Armées, B5/24 ; J.C. Ménès, *Rapport d'un officier de Boishardy*, Mém. Soc. Em. C.-du-N., 1977, 50-51, n° 13.

l'Angleterre n'avait jamais reçu son accord de novembre pour une descente de 10 000 et même 12 000 soldats anglais « sur le champ » (19). Ces nouvelles du littoral lui annonçaient le proche démantèlement de son réseau côtier. Enfin, on lui réclamait « trois mille hommes bien armés » alors qu'il en avait seulement trois à quatre cents très mal armés.

*Pour Rey, c'est-à-dire Boursault, ces pièces saisies sur le général royaliste furent une preuve supplémentaire de la détresse que cachait cette clandestinité.* Déjà éclairé le 8 décembre (20), le représentant du peuple sera encore plus averti le 19 février après lecture des pièces titrant hiérarchiquement la future armée royale des Chouans (21). Il avait compris ce que tout cela cachait. On en a la preuve par sa remarque du 7 mars 1795 à la Convention devant laquelle il rendra compte de sa mission dans l'Ouest « Des brevets de parchemins... qui ne sont bons qu'à boucher des bouteilles » (22).

*Mais le résultat majeur de cette étude, ce sont les relations entre Bréhand et Saint-Malo avant la trêve.* Nous l'avons volontairement fait ressortir dans le titre. Depuis La Rouërie, quelques royalistes aussi puissants que prudents étaient dans ce port. Un exemple ? L'un d'entre eux était le lieutenant-colonel du génie Guillaume-Marie Damar Létang. Homme fort de la ville pour les questions militaires, ayant fait plier Carrier, il sera respecté par le représentant du peuple Lecarpentier et par Donzé-Vertueil, le correspondant du ministre des Affaires Étrangères. Chargé de défendre la ville contre les Vendéens en novembre 1793, il était en fait leur complice et agissait en liaison avec les meneurs de l'armée catholique et royale. En 1792, Danton avait vainement recherché les identités de ces hommes dont le chef était Corbin de Pontbriand. La prudence de ce personnage apparaît nettement dans ses relations avec les émissaires contre-révolutionnaires liant Jersey à la côte : il utilisait des courriers intermédiaires. Cependant, en juin 1793, il fut convoqué directement par l'agent du gouvernement britannique au château de La Baronnais. Il est donc impossible que les hôtes de ce manoir aient pu ignorer l'existence de ces complicités dans la ville (23).

---

(19) Point que nous ne pouvons justifier ici. Envoyé à Londres avec son accord le 2 décembre 1794 l'émissaire Perchais se noya. Début janvier par ces dépêches, le général royaliste eut la certitude qu'à Jersey on n'avait reçu aucune nouvelle de lui.

(20) Par les pièces saisies le 7 décembre et que lui porta le général Rey à Saint-Malo.

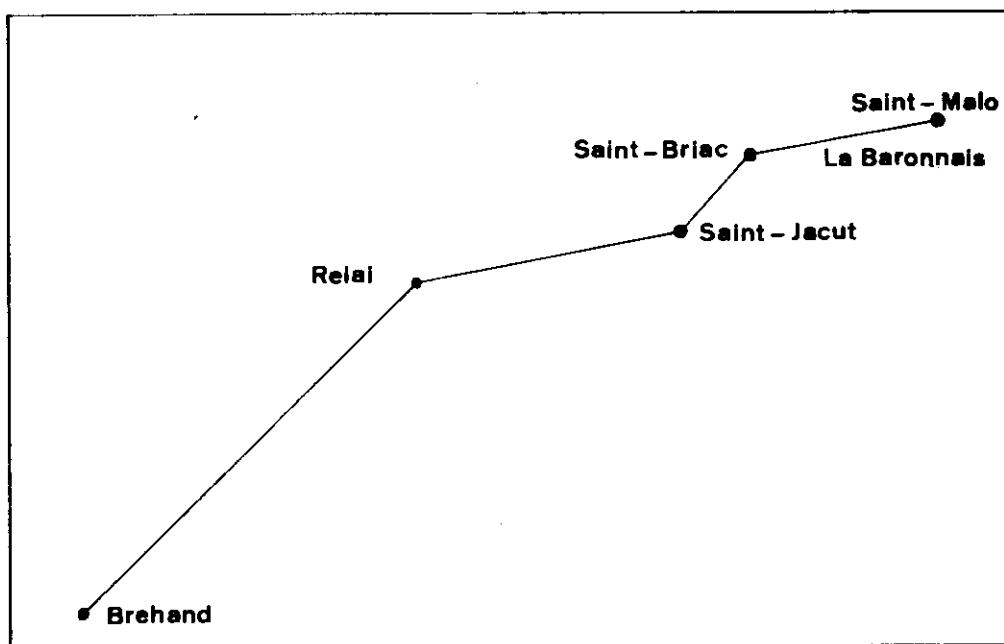
(21) Pièces saisies à Erquy. Sur cette affaire voir la suite d'études qui est relative à cet événement. J.C. Ménès, *Notes et documents sur la première chouannerie, le drame d'Erquy*, Mém. Soc. Em. C.-du-N., 1978, 1980, 1981, 1982.

(22) *Le Moniteur Universel*, n° 169, 690, 19 ventôse an 3.

(23) Tous ces points fort importants sont injustifiables ici. Sur les rapports entre Danton et La Rouërie, on trouvera des études dans les Mémoires de l'Association bretonne. Le rapport de Hamelin qui contacta Corbin de Pontbriand au château de La Baronnais est déposé au Public Record Office. Nous le publierons en 1983 dans les *Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Saint-Malo* sous le titre : *L'enquête anglaise sur les forces malouines du défunt marquis de La Rouërie*.

On s'explique donc qu'ils aient été en décembre 1794 fort bien informés par ces royalistes sur Saint-Malo (24). Un émissaire les reliait certainement. Ainsi, lorsqu'ils étaient à Bréhand, Cormatin et Chantreau étaient par deux relais en liaison avec les contre-révolutionnaires de ce port. Quelques heures avant d'être capturés par les faux chouans du général Rey, ils savaient que ceux-ci, ainsi déguisés, venaient de quitter cette ville (25). Bien que tout ceci soit resté fort diffus, on comprend enfin mieux pourquoi peu avant la descente de Quiberon, Colas de La Baronnais ait essayé de prendre Saint-Malo. On ignore les causes profondes de cette tentative. Diversion? Objectif sincère? On sait seulement qu'elle avorta (26). Un an et demi auparavant, une autre bien plus importante avait également échoué: *c'était le raid vendéen de 1793 pour la prise de Saint-Malo classiquement appelé campagne vendéenne d'outre-Loire ou virée de Galerne* (27).

J.C. MÉNÈS.



(24) Pièces n° 10 et 11.

(25) Pièce n° 10.

(26) Mgr V. Perrin, *op. cit.*

(27) Conclusion évidemment fort importante mais qui ne peut faire ici l'objet de la moindre justification. On trouvera des études sur le sujet dans les Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Saint-Malo. La première en 1980 s'intitulait : *Rôle de la région malouine dans la contre-révolution en 1793. Introduction à une étude sur les causes et la conduite de la campagne vendéenne d'outre-Loire*. Voir aussi J.C. Ménès *Contre-révolution et Correspondance avant Quiberon*, Mém. Soc. Hist. et Arch. Bretagne, 1981, 197-222.